

Sur deux cartes

Autor(en): **Suratteau, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **60 (1956)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUR DEUX CARTES

par J. SURATTEAU

Professeur agrégé

Dans l'article que nous avons publié, ici, l'an dernier ¹, nous avons signalé, parmi les cartes existant du Département du Mont-Terrible, deux, particulièrement intéressantes, qui ne figurent pas, semble-t-il, sur la liste dressée par Gustave Amweg ². Toutes deux se trouvent dans des dépôts parisiens, l'une à la Bibliothèque Nationale, l'autre aux Archives Nationales ³.

Or, au cours de recherches aux Archives jurassiennes de Berne, nous sommes tombés, on peut dire, en arrêt, sur un texte ou, plutôt, sur plusieurs fragments de textes fort curieux, si l'on veut bien les rapprocher des deux cartes précitées pour constituer comme une sorte de « puzzle ».

I) La carte de Bacher

La première de ces deux cartes — celle de la Bibliothèque Nationale — se trouve annexée à un rapport fait par le chargé d'affaires français à Bâle, l'Alsacien Bacher, au chef de la politique étrangère de la République, son compatriote le Directeur Reubell ⁴. C'est dans les papiers de celui-ci que se trouvent rapport et carte. Il faut d'ailleurs signaler que le Directeur ne fut pas accusé sans raison en 1799 d'avoir, souvent, confondu les papiers du Ministère des Relations extérieures avec ses propres papiers. Ce rapport, intitulé « Aperçu », porte la date du 1^{er} frimaire de l'an VI (21 novembre 1797). Il avait pour but d'éclairer le Directoire sur les territoires qu'il convenait d'annexer au Département du Mont-Terrible. Et le document qui nous intéresse présentement est une carte tracée d'après un original gravé sur cuivre de 440 × 330 mm., en trois couleurs, de longues lignes noires représentant les montagnes, des masses blanches, les collines et des masses grises, les vallées. Dans un carton, à l'angle inférieur droit, se trouve une petite carte schématique d'assemblage en quatre couleurs, dans laquelle le Département du Mont-Terrible est laissé en blanc, ainsi que la Prévôté, Bellelay et Bienne, tandis que le territoire de La Neuveville est teinté en bleu, la Montagne de

Diesse en jaune et l'Erguel avec Orvin en rose. Comme titre, en haut, on lit : « Ci-dvt Principauté Episcopale de Basle relevant de l'Empire Romain germanique avec les limites actuelles » ; dans la petite carte schématique du bas, on peut lire, sur la partie représentant le Mont-Terrible tel qu'il était alors : « Ci-dt Evêché de Basle réuni à la France ».

Cependant, cette carte se trouve bien entre autres aux Archives jurassiennes de Berne mais elle est restée ignorée même de Gustave Amweg, car elle figure sous une appellation qui en rend l'identification impossible sans une confrontation attentive ⁵.

Or Gustave Amweg cite, pourtant, une carte d'un titre fort approchant et de caractéristiques semblables ⁶, dans les termes suivants : « Carte du ci-devant Evêché de Bâle réuni à la France — vers 1790 — 440 × 330 mm.; gravé sur cuivre, les reliefs indiqués par de longues traces noires. Voir : Hentzy : Promenades pittoresques... t. I, p. 158 ».

Si, suivant ce conseil, l'on se reporte à l'ouvrage du fils du célèbre conspirateur bernois ⁷, que lit-on à la page indiquée ? :

Il s'agit d'une description de la route de Bâle au Vorbourg : « Au delà de cet enfoncement (le petit Blauen), la crête uniforme de la montagne s'étend dans la même direction et à peu près à la même hauteur vers Cornol, le Mont-Terrible, Villars, Bressencourt (*sic*), la Roche d'Or jusqu'aux rives du Doubs, la Principauté de Montbéliard et la Franche-Comté (*Voyez la nouvelle carte de l'Evêché de Bâle, en manière noire, par un ingénieur français*). »

Rodolphe Hentzy ou, plutôt Henzi, fit trois voyages de Bâle à Bienne : en 1789, 1792 et 1796. Il publia son livre à une date postérieure à ce troisième voyage et mourut en 1803. ⁸

S'agit-il de notre carte, dont la date de parution ne pourrait pas être, en tout cas, de 1790, car les indications ne peuvent se comprendre ainsi et un ingénieur français pouvant difficilement en être l'auteur. Il faut, au moins, reporter à 1793 ou même 1794 la date de la confection de la carte ; Bacher, dans cette hypothèse, aurait, simplement, joint à son rapport de l'automne 1797 une carte antérieurement dressée par un ingénieur français. Rien ne s'y oppose, mais...

Mais, dans un registre de la Correspondance administrative du Prince-Evêque F.-X. de Neveu (alors réfugié à l'abbaye de Saint-Urbain) avec ses agents de la Régence d'Ergüel à Perles ⁹, on trouve trois lettres se rapportant à un fait particulier.

Le 8 juin 1797, Alexandre Wildermett, Maire épiscopal de Bienne et membre de cette Régence, écrit, depuis son château, entre Perles et Boujean, au Conseiller Intime Xavier de Billieux, qui se trouve près du Prince :

« ...P.S. : Ignorant si vous avez la carte topographique que M^Mrs de Bienne ont fait graver de l'Evêché de Basle, je serai charmé de vous communiquer celle que l'on m'a envoyée. Et je n'attendrai



qu'une occasion favorable. Les grandes lignes de démarcation formées par les mains de la nature par des montagnes et des rivières y sont bien tracées... »

Le 20 du même mois, le Grand-Bailli d'Erguël, Samuel Imer, lui aussi membre de la même Régence, écrit à son tour au même correspondant :

« P. S. : Je me proposais de joindre à cette lettre une nouvelle carte géographico-politique des Etats germaniques de Son Altesse levée par les soins du Magistrat de Bienne et gravée audit lieu, mais j'apprends que Mr le Maire Wildermett est dans l'intention de vous l'envoyer si vous ne l'avez pas déjà reçue. Sinon, veuillez me le dire et je vous dépêcherai la mienne que Mr le Bourguemaistre Moser m'a donnée... »

Enfin, le lendemain, Alexandre Wildermett revient à la charge en écrivant, toujours à Billieux :

« ...Je vous envoie finalement cette carte dressée par les soins de MMs de Bienne et que vous portera le Révérend-Père Grosskellner (de St-Urbain). Je ne crois pas que son envoi à l'Ambassade ait été accompagné d'un mémoire mais je sais que, depuis longtemps, Monsieur Barthélemy avoit prêché la nécessité d'une carte topographique de ce genre pour éclairer le gouvernement françois sur cette lisière. L'on y voit évidemment que les fameuses gorges qui étayent le plan mensonger de l'évêque de Lydda ne seroient jamais qu'un boulevard ou moyen d'inquiétude pour la Suisse. Vous observerez aisément que la nuance grise recouvre les plaines, le noir, les montagnes très élevées et le blanc, les collines. »

Il ne paraît pas douteux, d'après ces textes et, surtout, le dernier, que ce soit bien de notre carte, celle de la Bibliothèque Nationale de Paris, qu'il s'agisse. Est-ce aussi de celle notée par Rodolphe Henzi ? Il en existait, en tout cas, de très nombreux exemplaires ; le Maire Wildermett indiquait qu'il avait été servi assez tard et que, déjà, les Biennois en avaient envoyé à Berne, à Zurich et dans d'autres cantons de la Suisse. Et il s'en vendait même, dans le commerce un peu plus tard, selon d'autres documents de la même série ¹⁰.

En effet, le 20 juin 1799, pendant la campagne de Suisse des Austro-Russes contre Masséna, le baron d'Andlau écrit à Schumacher, conseiller aulique du Prince :

« Je reviens du Quartier Général de Kloten où j'ai eu l'honneur de voir notre héros, le brave Archiduc Charles. Lui ayant demandé s'il connoissait la carte de l'Evêché connue sous le nom du Département du Mont-Terrible, qui est, je crois, la meilleure qui existe, il m'a dit que non. J'apprends que vous la possédez. Comme on ne peut la trouver ici et que vous avez, comme nous tous, un intérêt bien

essentiel de contribuer à la délivrance de notre cher pays, je vous prie de vouloir bien me la faire passer... Si vous connoissiez ou possédiez une autre carte du pays qui fut également bonne ou, peut-être, meilleure, vous m'obligeriez aussi infiniment de me la confier. L'Archiduc se plaint beaucoup de ce qu'il ne peut trouver de bonnes cartes de la Suisse... »

Le 3 juillet, Schumacher répond :

« Ayant mis sous les yeux de Son Altesse notre maître la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 du mois dernier, Elle m'a chargé de vous répondre : 1^o) que... le Père Marcel de Bellelay a fait, l'hyver dernier, une carte topographique des Etats de l'Evêché de Basle qu'il a envoyée au Prince Charles en avril dernier et qui est la meilleure de toutes celles qui existent, qu'en conséquence : 2^o) l'on croit qu'il seroit, d'autant plus inutile de lui envoyer celle que vous me dites être connue sous le nom du Département du Mont-Terrible et que nous supposons être celle qui doit avoir été faite par et imprimée par les soins de Bienne, qu'on ne peut douter que cette dernière qui se vendoit chez Decker à Rastatt, même sous les Arcades de Fribourg (en Brisgau) et qui a été répandue partout ne se trouve entre les mains de Son Altesse Royale l'Archiduc Charles, mais que : 3^o) si ce Prince n'en étoit point déjà nanti ...je pourrois sur l'avis ultérieur que vous voudrez bien m'en donner, vous faire passer pour cet effet, promptement, le seul exemplaire que j'en conserve encore ad acta de l'Evêché... »

Et le 11 juillet, d'Andlau rétorque :

« ...Je pense parfaitement avec vous que puisque Son Altesse Royale a la carte topographique du Père Marcel et puisqu'elle est meilleure que celle connue sous le nom de Département du Mont-Terrible, il est très inutile de lui envoyer cette dernière qu'il m'a dit ainsi que l'Adjutant Général de Delmotte ne point avoir... me trouvant chez le Général Hotze et le colonel Bourcard à Zurich, ils me dirent que Son Altesse Royale cherchoit partout de bonnes cartes de la Suisse ; je leur assurai que je voudrois leur en procurer de l'évêché de Basle, que je cherchois inutilement celle levée par des ingénieurs françois et donnée au public sous le nom de Mont-Terrible, que je n'avois qu'un petit chiffon de carte, donnée par Bridel qui me paroissoit n'être d'aucune utilité puisqu'elle ne contenoit absolument que le cours de la Birse de Basle à Bienne... Voyant cet empressement à avoir des cartes, je vous ai importuné et d'autres pour avoir celle en question, qui est bien celle dont vous parlez et vous pouvez bien croire... que le marchand Fueter (?) qui l'a vendu, l'année dernière, sur les Arcades d'ici n'a pas été oublié mais il ne l'a plus... »

Un dernier texte, enfin, peut encore donner quelque lumière. Il est antérieur de deux ans aux premiers, de trois ans aux derniers.

Le 1^{er} juillet 1796, le Grand-Bailli Samuel Imer écrivait à Schumacher ¹¹ :

« ...Le Bourguemestre Moser (de Bienne) a reçu dimanche (26 juin) un paquet venant de Barthélemy, d'un bon doigt d'épaisseur, contenant divers papiers et un plan géométrique. L'ayant mis dans sa poche il l'a remis, peu après à son beau-frère, le Chancelier (Neuhaus)... Le lendemain, Moser et Haas partirent pour Berne avec une grosse malle, mais ils retournèrent, paraissant capotés le soir même à Aarberg pour le lendemain faire le détour par Worb pour rentrer à Bienne. Le 29, Mr le Maire (Wildermett) est allé à Bienne pour savoir ce qui s'était passé mais il n'a rien su ; cependant le Bourguemestre affecta beaucoup de détachement pour l'Ergüel. Il semble que l'Ambassadeur n'ayant pas secondé MMrs de Bienne comme ils l'auraient voulu, ils aient sondé Leurs Excellences (de Berne), mais qu'ils n'ont pas mieux réussi... »

Que penser de tout cela ? Il nous paraît, sans faire preuve d'une imagination délirante, que le schéma peut être ainsi reconstitué :

Dès 1796, Barthélemy, qui mise sur Bienne pour contenir Berne, et vice-versa, et qui est en relations avec les deux beaux-frères Moser et Neuhaus, envoie à ceux-ci un plan de carte à dresser pour appuyer leurs prétentions sur l'Ergüel et Orvin, avec qui Bienne formerait un quatorzième canton, dominé par la France. C'est à cela que va s'employer Bienne, d'autant plus facilement que le Prince mal informé va faire une folle équipée à La Neuveville d'où il devra décamper au bout de onze jours, chassé par les instances de Barthélemy... et des Bernois. Cette retraite vers l'abbaye de Saint-Urbain ruine tous les espoirs du Prince de pouvoir asseoir à nouveau son autorité sur l'Ergüel et les autres parties de son ancienne principauté non encore occupées par les Français. Les Biennois, aussitôt après, entament des négociations avec les Ergüelistes pour l'union de leurs territoires, mais ces pourparlers échouent, les Biennois voulant, en somme, annexer l'Ergüel, les Ergüelistes désirant une union dans l'égalité et les Bernois, qui, eux, ne désiraient pas d'union du tout, mettant force bâtons dans les roues. Cependant, de la fin d'août 1796 à juin 1797, Barthélemy appuie cette tentative de toute sa puissance... Barthélemy, pas le gouvernement français, il n'y a qu'à se rappeler la première mission de Neuhaus à Paris, où, bien reçu par Carnot — avec qui il avait signé la convention de Delémont en août 1792 — il fut fortement rabroué par Reubell et par Delacroix ¹². Or, l'homme de Reubell en Suisse, alors, c'est Bacher.

Le 18 juin 1797, Barthélemy, élu Directeur, quitte Bâle pour Paris. Les Biennois, comme les Bernois et, en général, les Suisses, croient que sa puissance va encore grandir — la correspondance le montre —, mais c'est tout le contraire, isolé au Directoire, il ne va plus jouer aucun rôle important.

Quant à la carte, dressée par les soins des Biennois pour lui... c'est Bacher — qu'on se reporte à l'exacte chronologie de ces jours de juin-juillet 1797 —, c'est Bacher qui va l'employer... à confondre les Biennois.

Si on regarde attentivement cette carte — cette arme à double tranchant — un petit détail montre qu'elle a bien été faite par Bienne et pour Bienne : on n'y lit point Ergüel, Orvin, mais : « Bannière de Bienne », simplement.

Bacher ne perd pas son temps ; d'autres lettres du même registre et du suivant nous le montre, seul, ou avec son collègue Laquiante, ou avec le représentant belfortain Rossée, parcourant les sommets du Montoz et du Chasseral, inspectant Pierre-Pertuis ou Reuchenette, « une carte à la main ». Et, quelques mois plus tard, après le 18 Fructidor et Reubell « régissant », il envoie la carte à Paris avec son « Aperçu », pour étayer celui-ci. Comme nous l'avons déjà dit naguère il ne propose pas « l'annexion » de Bienne ; en bon diplomate, il imagine autre chose : le Directoire se contentera, d'abord, de la « subrogation de la France aux droits du Prince », c'est-à-dire d'y nommer un Maire ; ainsi la France obtiendra un droit de regard dans un Etat ayant, lui-même, droit de séance aux Diètes de la Confédération Helvétique. Un peu plus tard, Mengaud, n'est ni si fin ni si modéré ; reprenant le plan du Commissaire Roussel, il va se servir de l'argument biennois à l'envers : puisque Bienne est liée à l'Ergüel par le droit de Bannière, l'annexion de l'un peut entraîner avec elle l'annexion de l'autre. Et la carte de Bienne peut toujours servir...

II) La carte « d'Aubert »

Revenons à cet ingénieur français dont Rodolphe Henzi fait l'auteur de la carte à laquelle il renvoie. On a vu, aussi, que le baron d'Andlau confirme que la carte qu'il recherche, « qui est bien celle... (qui a été) faite et imprimée par les soins de Bienne... » est une carte « levée par des ingénieurs français... »

Il y a, justement, à Paris une autre carte — aux Archives Nationales — que nous avons citée aussi ¹³. Cette carte, qui ne peut être confondue avec la précédente, est signée par l'Ingénieur du Département du Mont-Terrible, nommé Aubert. Elle se trouve annexée au Mémoire de l'Administration Centrale de ce Département remis par Liomin fils, devenu Président de ladite Administration, soumis le 27 nivôse de l'an VII (16 janvier 1799) à la Commission nommée par le Conseil des Cinq-Cents pour examiner la « circonscription définitive » du Département.

Nous la publions ici, avec simplement, en regard, deux textes.

C'est une carte de 540 × 440 mm., sur papier fort, en quatre couleurs, sans titre, avec seulement l'indication sur la carte elle-même :

« Département du Mont-Terrible ». Elle ne comporte pas les limites des cantons (au sens français du terme), mais, seulement, celles, d'une part, des trois arrondissements des tribunaux existants dans l'ancien Département — celui d'avant décembre 1797 —, c'est-à-dire : Porrentruy, Delémont et Saint-Ursanne, tandis que, d'autre part, tous les territoires annexés de décembre 1797 à février 1798 restent indivis, comme devant former le ressort d'un quatrième tribunal : celui de Courtelary. Tout le Département dans les limites atteintes en 1797-1798 est coloré en jaune et des lignes rouges séparent les quatre arrondissements judiciaires ci-dessus notés ; le reste de la carte est en noir et blanc. Aucune indication du relief du sol sur cette carte de circonstance, seulement une très bonne notation du réseau hydrographique.

Sortons du même dossier quelques textes explicatifs.

D'abord, l'exposé des motifs ¹⁴ :

« L'Administration Centrale du Département du Mont-Terrible au Citoyen Cunier, Reprt. du peuple, Dépt. du Bas-Rhin, 27 nivôse de l'an VII : » ¹⁵

Citoyen,

Nous avons expédié aux citoyens Moreau et Raspieler nos députés au Conseil des Anciens :

1^o une carte de notre Département et des territoires qu'il convient d'y annexer.

2^o une lettre et divers papiers que nous écrivons à la commission dont le Citoyen Abolin est le rapporteur.

3^o Toutes ces pièces en copie que nous vous expédions pareillement.

Veillez vous entendre sur le sujet avec nos députés et remettre toutes ces pièces au citoyen Abolin chez qui vous avez, déjà, pris la peine d'accompagner notre collègue Liomin. Nous vous regardons comme député de notre département dont vous êtes doublement originaire. Nous sommes persuadés que vous continuerez de lui donner des marques de votre attachement...

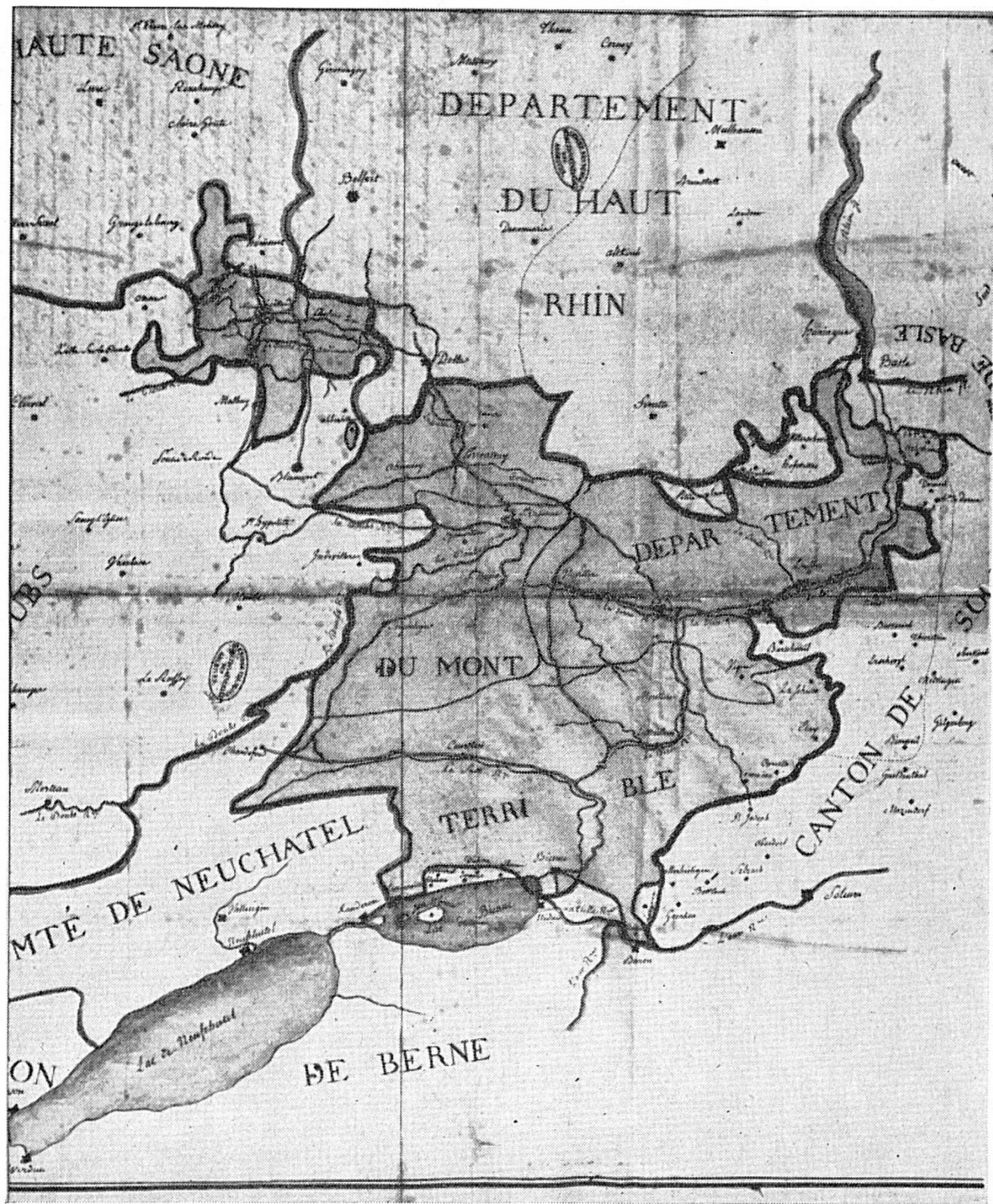
Liomin fils, Pt. ; J. Binninger, Kauffmann, Voisard l'aîné, Sre en chef. »

Voici, maintenant, la description de la carte et son « identité » ¹⁶ :
« 27 nivôse de l'an 7... »

L'Administration Centrale du Département du Mont-Terrible / Aux Citoyens composant la Commission établie par le Conseil des Cinq-Cents, pour faire un Rapport sur la Circonscription définitive du Département du Mont-Terrible,

Citoyens Représentants,

Afin de faciliter le travail que vous êtes appelés à fournir au Corps Législatif sur la Circonscription définitive du Département du



Mont-Terrible et sur celle des arrondissements des Tribunaux correctionnels de ce Département, nous avons fait exécuter une carte sur la même échelle que celles que l'on a, d'après les cartes réduites de Cassini, des Départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin ; nous avons l'honneur de vous la transmettre, visée par l'Ingénieur de notre Département et par nous, ainsi que l'un de nos collègues (Liomin) a eu l'honneur d'en prévenir le Citoyen Abolin, Rapporteur, lors de son dernier séjour à Paris. Il vous suffira, pour en reconnoître l'exactitude, d'en rapprocher les limites de celles des trois Départements susdits.

La partie colorée en jaune forme la totalité du territoire actuel du Département ; on y a apporté que les chefs-lieux des cantons, excepté quelques communes limitrophes de l'étranger...

...La ligne rouge, qui divise le Département en quatre portions, indique la Circonscription présente des quatre Tribunaux Correctionnels, le premier...

...Le quatrième, dont le chef-lieu est Courtelary, comprend les cantons de Courtelary, Malleray, Moutier, Bienne et Neuveville... »

(Mêmes signatures que la pièce précédente).

Donc, selon ce document, la carte a été faite spécialement pour ce rapport. Cela est contradictoire avec la référence de Rodolphe Henzi, si celui-ci a vu la carte qu'il cite avant son troisième et dernier voyage en 1796. Cependant, il ne rédigea son texte, sur ses notes prises sur le vif, que bien après son retour. Tous ceux qui ont lu et, surtout, étudié son livre, Xavier Kohler comme Gigandet notent la recherche du style allant jusqu'à l'emphatique, l'ampoulé, le métaphorique et parfois même le ridicule... Puisque Henzi n'a rédigé son ouvrage qu'entre 1796 et sa mort en 1803, la chronologie ne s'oppose pas à cette attribution. Cependant, il convient de remarquer que la carte des Archives Nationales semble bien n'avoir été faite, à la main, qu'à un seul exemplaire : tel paraît, du moins, être ce qui ressort du dernier document cité. D'autre part, on aura noté que ce document parle « de la carte *visée* par l'Ingénieur du Département... » et qu'il faudrait donner au mot « visée » un sens assez étrange pour pouvoir conclure qu'Aubert en était « l'auteur » ; c'était peut-être l'œuvre, simplement d'un scribe des bureaux du Département sur les indications ou non de l'ingénieur¹⁷. Enfin, les termes de Henzi : « en manière noire » et aussi la révélation, dans la lettre citée de d'Andlau, du 11 juillet 1799, que la carte « des Biennois » avait « été levée par des ingénieurs françois », tout s'accorde, semble-t-il, pour faire admettre l'assimilation de la carte « des Biennois » avec la carte de Bacher et avec celle citée par Henzi, qui, plus heureux, sans doute, que le baron d'Andlau et que l'Archiduc Charles, avait dû l'acheter à Rastatt, sous les Arcades de Fribourg-en-Brigau où, beaucoup plus probablement, soit à Bâle, soit à Bienne.

Quant à la carte du Père Marcel, c'est-à-dire du Père Marcel Helg de Delémont, secrétaire-archiviste de l'abbaye de Bellelay, alors réfugié à la Porte du Ciel, il ne nous a pas été possible de l'identifier. Cependant, il ne serait pas impossible que ce soit celle qui figure aux Archives jurassiennes de Berne (immédiatement à la suite de la carte de « MMrs de Bienne »), fort soignée, beaucoup plus belle ; elle n'est autre que celle qui a été reproduite dans l'ouvrage du Doyen Morel « Abrégé de l'histoire et de la statique de l'ancien Evêché de Bâle ». G. Amweg, la citant, lui attribue la date erronée de 1813 tout simplement parce que le livre de Morel est de 1813, mais la carte était, évidemment, antérieure.¹⁸

Cependant, et nous terminerons ainsi, cette assimilation reste, pour le moment, purement hypothétique. Notre souhait serait que quelque chercheur puisse la confirmer... ou l'infirmer...

Notes

- 1 Etudes sur le Département du Mont-Terrible sous le Directoire, « Actes » 1955, p. 77-148.
- 2 Gustave Amweg, Bibliographie du Jura Bernois, p. 257-278, et notamment p. 258-259 et p. 261.
- 3 B.N., Nouv. Acq. Fr., 23.642 (f. 70) ; Arch. Nat., AF III 547 (3660) (f. 113).
- 4 Voir notre article cité, p. 104-105 et n. 50 p. 143 ; sur Bacher, *ibid.*, p. 79-80 et n. 13 p. 139 et, surtout : Otto (Friedrich), Théobald Bacher, ein elsässicher Diplomat in Dienste Frankreichs,... Strassburger Beiträge zur neueren Geschichte, Strasbourg, 1910.
- 5 SABe, Cartes et Plans, Jura, AA I 40 a-b... 2 ex. sous le titre : « Ci-devant Evêché de Bâle, um 1800 ». Ces deux exemplaires bernois ne différant l'un de l'autre que par des détails (la carte 40b a été rognée en bas, toute sa bordure inférieure et même une bonne partie du bas de la carte a ainsi disparu), diffèrent de celle de la B.N. en ce qu'elles ne comportent que des lignes minces pour séparer les différentes parties de l'Evêché et surtout parce que dans le carton, le territoire de Bienne, celui d'Orvin et celui de l'Ergüel sont laissés en blanc, avec la seule indication : « Bannière de Bienne ». De même, ne figure pas l'indication : « Terres médiates » pour la Montagne de Diesse. Par ailleurs, les trois cartes sont semblables.
- 6 G. Amweg, *ouvr. cité*, p. 259 n° 3829. Il y a lieu de noter aussi que le même auteur a reproduit dans son Histoire populaire du Jura Bernois (publiée en 1942) deux cartes françaises : Carte du Département du Mont-Terrible, n° 86 de l'Atlas de la République Française divisée en LXXXVIII Départements, Paris, an II (1794) (par Prudhomme). — Carte du Département du Haut-Rhin divisé en 5 Arrondissements et 52 Cantons, Paris, an X (1802). Ces deux cartes se trouvent dans l'Hist. Pop..., p. 55 et 58. Une bonne carte a été dressée par G. Amweg en frontispice de ce même ouvrage, sous le titre : « L'Evêché de Bâle en 1792 » (dessinée par A. Frossard sous la direction de G. Amweg, 1942, d'après † André Amweg, 1927). Etant donné la date, cette dernière ne peut figurer dans la Bibl. du Jura Bernois. Les deux autres sont celles citées aux Nos 3857 et 3858.

- 7 G. Amweg, Bibl. du Jura bernois, p. 285 n° 4141, écrit : Hentzy (Rodolphe) : *Promenade pittoresque dans l'Evêché de Bâle aux bords de la Birs* (sic), *de la Sorne et de la Suze, accompagné de 44 paysages et sites romantiques fidèlement reproduits par Mr Hentzy, éditeur des Alpes et glaciers de la Suisse.*

Il doit en exister 4 éd. ou plutôt tirages : 1) A Amsterdam chez T. G. Græbe (Amweg écrit : Gœbe). — 2) A La Haye chez G. Bakhuysen, 1808. — 3) A Dordrecht chez Blusse et van Braam, 1820. — 4) A Amsterdam chez H. H. Huisman 1848, cette dernière sous le titre : « *Promenade pittoresque de Bâle à Bienne, aux bords de la Birs, de la Sorne et de la Suze* ».

Sur cet ouvrage, on pourra se reporter aux deux articles suivants :

Xavier Kohler : Oeuvres poétiques de Samuel Henzi, IIIe partie, « Actes » 1868 (1871) p. 108-125.

Ch.-J. Gigandet : Une promenade pittoresque dans l'Evêché de Bâle, « Actes » 1916, p. 52-56.

La Bibliothèque Nationale Suisse à Berne possède deux éditions (et non tirages) de cet ouvrage. L'une, sous la cote : A. 3567, est, manifestement, la 4e de celles citées par G. Amweg, avec le second titre et la date de 1848 et, par surcroît, une note d'un bibliothécaire obligeant indiquant qu'il s'agit d'une édition dite « à la colle » contenant exactement le même texte et les mêmes gravures que les éditions antérieures et n'en différant que par son titre et le dernier feuillet imprimé sur un autre papier et en d'autres caractères. Trois photocopies de la page de garde de chacune des éditions antérieures sont jointes en tête de ce volume. Quant à l'autre, sous la cote : KA-CH-6 Rés. : ce n'est, avec le titre original, qu'un simple album de planches, sans texte, sur la reliure ancienne duquel on lit : « Evêché de Bâle -- Paysages ». Il comporte une carte repliée de 130 × 180 mm. en fin de volume (évidemment sans rapport avec la nôtre) ; il ne comporte que 37 paysages (un feuillet intercalaire moderne le signale, en ces termes : « Il manque 8 (?) paysages. »)

- 8 Rodolphe Henzi avait un cousin prénommé Cornélius (son arrière-grand-père était l'oncle du supplicié de 1749) avec lequel il entretenait de très bonnes relations : il fut le parrain de sa fille. Cornélius Henzi s'enfuit de Berne en 1797 et devint, à Bâle, le protégé de l'envoyé français Mengaud qui l'utilisa contre la politique des patriciens bernois. Par la suite, comme Rodolphe, Cornélius partit pour Paris où il maria sa fille et mourut. (Renseignements aimablement communiqués par M. Hans Henzi).
- 9 Archives de l'Etat de Berne (SABe), République Rauracienne, vol. 51 non paginé (8, 20 et 21 juin 1797).
- 10 SABe, Rép. Raur., vol. 65 (ff. 78, 82, 103).
- 11 SABe, Rép. Raur., vol. 59 (f. 472).
- 12 Voir les extraits des Archives de Bienne, cités commodément par Gustave Blösch dans son ouvrage : *Chronik von Biel von ältesten Zeit bis zu Ende 1873*. Biel, 1875, p. 128-133. Voir aussi aux Arch. Nat. le dossier : AF III 83.
- 13 Etudes sur le Dépt... art. cité, p. 123.
- 14 Arch. Nat. AF III 547 (3660) (f. 112).
- 15 David-Charles-Henri Cunier, né à Rheinau (Bas-Rhin) le 14 septembre 1762, mort à Bouxwiller (ibid.) le 31 octobre 1828, ministre du culte à Haguenau, puis député aux Cinq-Cents et enfin sous-préfet de Barr puis de Sélestat. Il était fils de Pierre-Henri Cunier, pasteur en Alsace (1740 - ?) et petit-fils de Pierre-Nicolas Cunier de La Neuveville, pasteur à Renan puis à St-Imier (1715-1773). Ce député était, ainsi, le neveu de David-Henri-Fidèle Cunier, pasteur à Saint-Imier puis à Porrentruy (1750-1811), qui joua un grand rôle pendant la Révolution en Ergüel.
- Voir : Robert et Cougny, Dictionnaire des Parlementaires, t. II, p. 236, col. 1 et J. Germiquet, La Neuveville et ses habitants, p. 26-27.

- 16 Arch. Nat. AF III 547 (3660) (f. 115).
- 17 Peut-être était-ce Stoltz, adjoint à l'Ingénieur départemental, qui avait, déjà, aidé le prédécesseur d'Aubert, le citoyen Le Masson, à la confection d'une carte qui avait été présentée à la Commission des Travaux Publics de la Convention Nationale en l'an IV (octobre 1795) : SABe, Mt-Terr., IV, 2 h 353, Division du Département. Nous reparlerons de cette carte dans un article prochain des Mémoires de la Société Belfortaine d'Emulation, relatant la lutte entre Porrentruy et Belfort.
- 18 SABe, Cartes et Plans, Jura, AA I 41.
G. Amweg, Bibl. du Jura bernois, p. 259, n° 3831.
Les exemplaires de l'ouvrage de Morel, des Archives de l'Etat de Berne (Us., Lesesaal, V, 39) et celui de la Bibl. Nat. Suisse (A 5449) ne comportent plus de cartes : elles ont été « enlevées ». Celui de la Bibl. de la Ville de Berne (H. V. 197) et deux des trois exemplaires de la Bibl. des Bourgeois de Berne (Mutach - 159 - et Mulinen - S. 254) comportent une carte au début du volume et bien reproduite tandis qu'un troisième exemplaire de cette dernière bibliothèque (Mulinen - S. 757) l'a à la fin du volume, fort mal reproduite et difficile à lire.

Errata

à l'article « *Etudes sur le Département du Mont-Terrible sous le Directoire* », paru l'an dernier :

Texte : p. 113, ligne 33 : F.A. Neuhaus (au lieu de : Neuhaus) ; G. Fr. Imer (au lieu de Fr. Imer).

Notes : p. 138, note 1 (ligne 2) : 1905 (au lieu de 1955).

p. 140, note 15 (ligne 4) : après : Einsiedeln, 1878, ajouter : t. II, p. 500.

p. 144, note 61 (dernière ligne) : 1889 (au lieu de 1878).

Cartes : No II : Magny d'Anigon (au lieu de Magny d'Anibon).

No IV : Certaines communes citées dans la légende des abréviations n'ont finalement pas été portées sur le cliché par souci de clarté et de facilité de lecture.

